



---

IOM International Organization for Migration  
OIM Organisation Internationale pour les Migrations  
OIM Organización Internacional para las Migraciones

**CONSULTATIONS INFORMELLES  
SUR LE DIALOGUE  
INTERNATIONAL SUR LA  
MIGRATION**

**IC/2013/3**

Original : anglais  
Genève, le 19 avril 2013

**DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION 2014**

2 mai 2013



## DIALOGUE INTERNATIONAL SUR LA MIGRATION 2014

### Thèmes proposés

1. Ce document a pour objectif d'inviter les Etats Membres à choisir un thème dominant ou à formuler d'autres suggestions quant à un thème dominant pour le Dialogue international sur la migration (IDM) 2014.
2. L'Administration a conscience qu'à ce stade, alors que divers processus sont en cours, il peut être difficile de choisir un thème dominant. Elle estime néanmoins que les sujets proposés pourraient permettre de donner une suite aux manifestations et discussions organisées en 2013 et, par conséquent, présenter un intérêt pour les Etats Membres. C'est pourquoi, elle propose de choisir le thème dominant de l'IDM 2014 parmi les propositions suivantes :

### **Mobilité humaine et développement : Quelles approches adopter dans un monde en constante mutation ?**

3. Ce thème serait l'occasion de se pencher sur les dynamiques et les tendances actuelles de la mobilité humaine, et sur leurs conséquences pour le développement humain, et d'examiner des scénarios d'approches futures dans un contexte social, politique et économique en constante évolution. La reconnaissance croissante du couple migration et développement a abouti au premier Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, en 2006, et au lancement de multiples enceintes de discussion et de divers processus à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Cette question suscitera un regain d'intérêt à l'approche du deuxième Dialogue de haut niveau, en octobre 2013, et dans la perspective du programme de développement pour l'après-2015.
4. Les liens entre la mobilité humaine et le développement appellent une analyse critique, en particulier en ce qui concerne l'augmentation de la migration Sud-Sud, la famille et la migration, les jeunes et la migration, ainsi que les sexospécificités et la migration. Parmi les nombreuses questions pouvant être débattues au titre de ce thème, l'on citera les incidences de la mobilité humaine pour le développement sous l'angle des familles, les possibilités de développement humain, et les graves conséquences pour les migrants et leur famille. Les problèmes que posent les enfants non accompagnés, ceux qui migrent seuls ou avec leur(s) parent(s), et ceux laissés au pays par leur(s) parent(s) migrant(s) sans soins appropriés méritent une attention particulière. Dans tous ces domaines, des analyses différenciées selon le sexe sont indispensables pour comprendre les réalités de la migration familiale et élaborer des politiques appropriées. L'examen du couple migration et développement devrait tenir compte des différents besoins et des diverses contributions des hommes, des femmes, des garçons et des filles. Il est fondamental d'échanger de bonnes pratiques sur les moyens de tirer parti des possibilités de développement en ce qui concerne les femmes, les hommes, les garçons, les filles et les familles si l'on veut maximiser l'incidence de la migration sur le développement.
5. La migration des jeunes appelle une attention particulière. La mobilité humaine présente des défis et des chances immenses pour les jeunes<sup>1</sup>. Les jeunes de moins de 27 ans

---

<sup>1</sup> Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies estimait à 27 millions le nombre de jeunes migrants (âgés de 15 à 24 ans) au milieu de 2010.

représentent 50 % de la population mondiale. Or, ils constituent la tranche d'âge la plus touchée par le chômage : 75 millions de jeunes sont sans emploi dans le monde<sup>2</sup>. A ce jour, toutefois, peu d'attention a été accordée aux problèmes que rencontrent les jeunes migrants et à leur potentiel pour le développement, ou encore aux perspectives qu'offre la migration pour les jeunes. La nécessité justifiée d'inclure les jeunes dans le débat sur le développement soulève la question de savoir comment les associer effectivement aux discussions menées dans les enceintes internationales, et comment libérer et maximiser le potentiel des jeunes migrants aux fins du développement.

6. La mobilité humaine peut aussi contribuer de manière significative au développement des communautés par les rapatriements de fonds<sup>3</sup>. Bien que jugée contestable par certains chercheurs, cette fonction peut être optimisée si des mécanismes et structures institutionnels et politiques appropriés sont mis en place, qui s'intéressent aux migrants, non pas sous l'angle étroit de la réduction de la pauvreté, mais dans l'optique plus large du développement économique de communautés, de pays et de régions.

7. Le rapport *Etat de la migration dans le monde 2013* contribuera au débat mondial sur la migration et le développement en s'intéressant aux migrants et à leur bien-être, et en étudiant les effets de la migration sur la qualité de vie et le développement humain des migrants. Il jettera un nouvel éclairage sur la façon dont les migrants jugent leur vie, qu'ils vivent dans un pays à revenu élevé dans le Nord ou dans un pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire dans le Sud, et examine les conséquences des quatre axes migratoires (Sud-Nord, Sud-Sud, Nord-Nord et Nord-Sud) pour le développement.

8. Les principales questions qui pourraient être soulevées dans le cadre de ce thème sont les suivantes : quelles politiques sont nécessaires pour répondre aux réalités en rapide évolution de la mobilité humaine provoquée par le creusement des inégalités entre les régions du globe (différences démographiques, économiques et sociales, avec une baisse du taux de fécondité, un vieillissement rapide de la population et une diminution de la main-d'œuvre dans certaines parties du monde, et un taux de croissance démographique élevé, du chômage et une pénurie de ressources dans d'autres) ? Comment remédier aux difficultés auxquelles se heurtent les migrants tout en renforçant leurs contributions au développement, en portant une attention particulière aux femmes, aux familles et aux jeunes ?

### **Tendances migratoires émergentes – nouvelles possibilités de partenariats**

9. L'Administration n'ignore pas que la migration Sud-Sud a déjà été proposée comme thème de discussion lors de l'IDM. Cependant, étant donné les processus et dialogues internationaux axés sur le développement qui se déroulent actuellement<sup>4</sup>, et eu égard au prochain IDM 2013 – la Conférence ministérielle sur la diaspora<sup>5</sup> – il serait opportun de consacrer l'IDM 2014 à l'examen des nouvelles perspectives de la migration dans le monde. De la sorte, l'IDM non seulement bénéficierait des résultats de la Conférence ministérielle et du

---

<sup>2</sup> Bureau international du Travail, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2012* (Genève, 2012).

<sup>3</sup> L'augmentation exponentielle de ces rapatriements de fonds, qui sont passés de 132 milliards de dollars E.-U. en 2000 à un montant estimé à 440 milliards de dollars E.-U. en 2010 (sans compter les flux non enregistrés), souligne le rôle important des migrants en tant qu'agents du développement.

<sup>4</sup> Le Dialogue de haut niveau de 2013 et le programme de développement pour l'après-2015.

<sup>5</sup> Pour plus d'informations sur la Conférence ministérielle sur la diaspora, qui aura lieu en juin 2013, voir l'annexe au présent document.

Dialogue de haut niveau, mais il offrirait en outre aux Membres l'occasion de dialoguer et d'échanger leurs vues sur les tendances migratoires émergentes tout en contribuant à la négociation du programme de développement pour l'après-2015. En outre, l'OIM a acquis d'immenses connaissances techniques sur le sujet, grâce à sa collaboration avec l'Observatoire ACP sur les migrations<sup>6</sup>. Récemment, elle a élaboré avec l'Observatoire un document d'information conjoint pour la table ronde du Forum mondial sur la migration et le développement 2012 consacrée à la migration Sud-Sud et aux politiques de développement, qui visait notamment à examiner les incidences des schémas migratoires Sud-Sud et leurs articulations avec le développement, et à débattre de solutions politiques possibles qui exploitent le potentiel de la migration Sud-Sud pour le développement.

10. Jusqu'à récemment, les études et les politiques internationales sur la migration internationale étaient centrées sur les schémas traditionnels, à savoir les flux Sud-Nord, des pays en développement vers les pays développés. Sous l'effet de facteurs sociaux et économiques mondiaux, ces schémas ont considérablement varié. Il apparaît aujourd'hui que les mouvements Sud-Sud ont beaucoup augmenté, atteignant pratiquement le niveau des flux Sud-Nord<sup>7</sup>. Ils n'ont toutefois pas reçu toute l'attention qu'ils méritent dans les politiques et la recherche. Il y a lieu d'examiner plus en détail les caractéristiques de la migration Sud-Sud et les facteurs qui la déterminent, et la manière d'améliorer la disponibilité de données sur la migration se rapportant à ce phénomène.

11. Dans le cadre de ce thème, l'IDM 2014 examinerait plus en détail les nouveaux schémas migratoires, les facteurs sous-jacents, ainsi que les défis et chances qu'ils présentent. Ce thème aborderait les questions suivantes : schémas de migration Sud-Sud et facteurs qui sous-tendent les flux faibles ou élevés de personnes<sup>8</sup> ; partenariats aux fins de coopération (entre l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes, et entre l'Asie et l'Afrique) ; partenariats existants pour la mobilité à l'échelle régionale et internationale ; gestion des frontières, documents de voyage, mobilité de la main-d'œuvre, recrutement éthique comme moyen de maximiser les avantages de la migration pour la migration de main-d'œuvre, mobilité des migrants hautement qualifiés ; protocoles concernant la libre circulation et difficultés de mise en œuvre ; et rôle de la diaspora dans le renforcement de la coopération et l'établissement de passerelles entre les communautés du Sud. L'intégration tant sociale et culturelle qu'économique est essentielle pour une bonne gestion de la migration, qu'elle soit permanente ou temporaire. Le dialogue sur l'intégration et les possibilités d'intégration dans le contexte Sud-Sud étant toujours limités, l'IDM pourrait offrir à l'OIM l'occasion d'élargir cet espace.

12. Les principales questions qui pourraient être soulevées au titre de ce thème sont les suivantes : comment combler l'écart entre la recherche et les politiques internationales sur la migration Sud-Sud et cibler plus étroitement ce domaine ? Quel rôle peuvent jouer les

---

<sup>6</sup> L'Observatoire ACP sur les migrations, créé à l'initiative du Secrétariat du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, financé par l'Union européenne et mis en place par l'OIM avec le soutien financier du Fonds de l'OIM pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et de la Suisse, est une institution qui vise à produire des données sur la migration Sud-Sud pour les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et à renforcer les capacités de recherche dans ces pays afin de renforcer le couple migration et développement.

<sup>7</sup> Selon le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, en 2010, 73 millions de migrants internationaux nés dans le Sud résidaient dans le Sud, en comparaison avec 74 millions de migrants internationaux originaires du Sud et résidant dans le Nord.

<sup>8</sup> Par exemple, dans l'Afrique subsaharienne, la migration à des fins d'études est un facteur important. Selon des études menées par l'Observatoire ACP sur les migrations, 20 à 30 % des migrants africains subsahariens partent dans un autre pays africain pour étudier.

communautés économiques régionales et les processus consultatifs régionaux dans le renforcement des capacités et la consolidation de la coopération à l'échelle sous-régionale, régionale et interrégionale ? Comment les diasporas contribuent-elles au renforcement de la coopération et, ce faisant, au développement dans des secteurs tels que la santé, l'éducation et l'économie ? Dans quelle mesure les contributions des diasporas au développement sont-elles facilitées par les partenariats régionaux, sous-régionaux et internationaux en place ? Quels types de cadres sous-régionaux, régionaux et interrégionaux ont été établis pour mobiliser les diasporas et mettre à profit leur contribution au développement ? Quel rôle peuvent jouer la société civile et les milieux d'affaires en nouant des partenariats sur la gestion des migrations et en plaidant en faveur du rôle de la migration dans le développement ?

13. Dès qu'un thème dominant aura été retenu, d'autres sujets pour les ateliers se rapportant à ce thème et reflétant les faits nouveaux et la situation au sein des forums internationaux seront proposés aux Membres pour qu'ils les choisissent lors des prochaines consultations sur l'IDM (automne 2013). Comme pour toutes les activités relevant de l'IDM, des partenaires seront recherchés pour l'organisation des ateliers. La participation de diverses parties prenantes sera encouragée, compte tenu des thèmes des ateliers d'intersession que les Membres auront choisis.

Annexe

**Dialogue international sur la migration 2013 – Conférence ministérielle sur la diaspora**

**18-19 juin 2013  
Genève (Suisse)**

Dans les pays d'origine comme de destination, les gouvernements sont de plus en plus conscients du rôle socioéconomique positif que jouent les communautés de la diaspora. Si de nombreux pays d'origine s'efforcent de mobiliser leurs talents et leurs ressources, les pays de destination espèrent pour leur part conserver leurs contributions. Parallèlement, les parties prenantes commencent à reconnaître le potentiel considérable des diasporas pour le développement.

Ces dix dernières années, un nombre croissant de pays ont institué des organismes gouvernementaux chargés de la mobilisation de la diaspora. Certains ont créé des comités intergouvernementaux et parlementaires pour qu'ils coordonnent les mesures prises par les pouvoirs exécutif et législatif. D'autres ont mis en place des cadres législatifs et réglementaires visant à faciliter l'engagement de la diaspora. D'autres encore ont lancé des programmes spécifiquement axés sur les diasporas en tant qu'acteurs du développement.

En réponse à cet intérêt grandissant des gouvernements pour les questions de diaspora, l'OIM organise, en juin 2013, une Conférence ministérielle sur la diaspora dans le cadre du Dialogue international sur la migration (IDM) qui réunira des ministres et des hauts fonctionnaires des ministères et administrations publiques – toujours plus nombreux – directement chargés de mettre en œuvre des programmes et des politiques de diaspora. Cette manifestation offrira une occasion unique de :

- Faire le point des multiples politiques, programmes et mesures concernant la diaspora mis en œuvre par les gouvernements ;
- Dégager et faire connaître les pratiques exemplaires et novatrices, ainsi que les enseignements tirés ;
- Apporter des contributions au Dialogue de haut niveau de 2013 sur les migrations et le développement sur la mobilisation de la diaspora en faveur du développement ; et
- Fournir des recommandations à l'OIM pour qu'elle soit mieux à même de répondre avec efficacité aux besoins des gouvernements et des diasporas sur le plan des politiques et de la recherche et sur le plan opérationnel.

Les conclusions de cette conférence devraient permettre de resserrer la collaboration entre les pays et d'améliorer les échanges d'idées et de pratiques mutuellement bénéfiques, mais aussi de forger un « esprit de corps » ou de stimuler un intérêt communautaire parmi les ministres en charge des questions de diaspora. Cette manifestation sera également l'occasion de promouvoir la création d'une base de données mondiale sur les politiques qui fournira aux dirigeants des informations actualisées sur les politiques et programmes concernant la diaspora, ainsi que des lignes directrices relatives à l'évaluation de ces politiques et programmes.

La Conférence mettra à profit la reconnaissance des diverses formes de capital (humain, social, économique et culturel) que les diasporas apportent à leurs pays d'origine et de destination, ainsi que les moyens d'en tirer le meilleur parti. De fait, pour associer les diasporas il faut les connaître, ainsi que leurs organisations, et savoir si elles souhaitent contribuer au développement et comment communiquer avec elles. Leur participation dépend toutefois d'un environnement propice à leur bonne intégration – dans l'intérêt du pays de destination – ainsi que de conditions qui leur permettent de participer au développement de leur pays d'origine. Enfin, la Conférence sera l'occasion d'examiner les moyens dont dispose la communauté internationale pour donner aux diasporas qui le souhaitent la possibilité de contribuer à leurs pays d'origine et de destination.

S'appuyant sur les connaissances spécialisées des questions de diaspora que possède l'OIM sur le plan des politiques et de la recherche ainsi que sur le plan opérationnel à l'échelle mondiale, la Conférence s'articulera autour des grands thèmes suivants :

- Liens entre les diasporas et la société (y compris les questions concernant les définitions, les données, les institutions, le renforcement des capacités et l'instauration de la confiance, l'élaboration d'une feuille de route ou d'un programme de travail communs, l'établissement d'un dialogue et la cartographie des diasporas, ou encore les contributions des diasporas à leur société d'accueil) ;
- Rôle des diasporas dans les Etats (y compris les questions de citoyenneté, les droits et le bien-être des migrants) ;
- Politiques et pratiques visant à exploiter le potentiel de développement des diasporas (y compris les rapatriements de fonds sociaux, les obligations diaspora, les aspects financiers des rapatriements de fonds, le système bancaire) ; et
- Diasporas et crises (y compris les questions relatives aux migrants en détresse dans des situations de crise et le rôle des diasporas dans des contextes d'après-crise).